

Patrick Installé
route Provinciale, 144
1480 Tubize
InstallePatrick@P-Installe.be

Mr le Gouverneur Gilles Mahieu
Tutelles sur les zones de police
Chaussée de Bruxelles 61
1300 Wavre
tutelle.police@gouverneurbw.be

Tubize, le 20 décembre 2016

Objet : Réunion du conseil de Police ZP5268 ce mercredi 14 décembre 2016 :
irrégularité des décisions

Monsieur le gouverneur,

A l'affichage public de la commune de Tubize ce mercredi 14 décembre 2016, une séance du Conseil de police de la zone 5268 (ouest Brabant wallon) était annoncée pour ce 14 décembre 2016 à 20h (copie en annexe). La photo a été prise le jour même à 15h43 ; compte tenu des pratiques observées et associées à la Zone de Police.

L'ordre du jour affiché contient des points qui doivent être présentés et votés en public. Paradoxalement le dernier point était la présentation de publique de la Directrice de la Proximité et le Service Local de Recherche.

Je me suis rendu au lieu de la réunion à 19h55. J'ai été surpris d'assister à la fin de la dernière partie de l'ordre du jour publié. Il s'en est suivi un divers et la séance a été clôturée.

De toute évidence les décisions de l'ordre du jour ont été présentés et votés avant le début de la convocation publique. Ce qui m'a confirmé un des participants.

Comme gouverneur de la Province du Brabant wallon, vous êtes l'autorité de recours à propos des conseils de Police. Je reprend de la page : <http://www.gouverneurbw.be/nos-services/tutelles-sur-les-zones-de-police>. "Cette tutelle spécifique lui permet de contrôler la légalité des décisions prises par les autorités zonales au regard des dispositions comprises dans la LPI ou prises en vertu de cette loi."

A ce jour, je n'ai pas constaté une nouvelle convocation à nouvelle séance à l'affichage communal. Ce qui me donne de bonne raison de croire que les autorités, la zone de Police 5268, fait l'impasse sur la régularité de la réunion et vous a communiqué (ou vous communiquera) des documents associés à cette réunion. La Zone de Police 5268 n'agit pas de bonne foi dans l'intérêt du public et de l'institution.

Les décisions reprises à l'ordre du jour n'ont manifestement pas été prises suivant les règles en vigueur. Aussi je vous demande d'annuler les décisions qui ont été prises lors de cette réunion.

Pourriez-vous me communiquer les documents que la zone de Police aurait ou va vous communiquer à propos de cette réunion.

Veillez agréer, Monsieur le gouverneur, l'assurance de ma considération distinguée.

(sig.) Patrick Installé



Police

CONSEIL DE POLICE

ORDRE DU JOUR

DU MERCREDI 14 DECEMBRE 2016 A 20HRS

CHAUSSÉE DE MONS, 475 – 1480 TUBIZE

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 27 septembre 2016.
2. Comptabilité - Budget 2017 - Vote de trois douzièmes provisoires.
3. Comptabilité – situation de caisse au 03/11/2016 – communication du procès-verbal de vérification.
4. Personnel - Mobilité 2016-05- Demande d'ouverture de postes : 2 Inspecteurs principaux et 3 Inspecteurs au service intervention + 1 Inspecteur Maître-chien
5. Personnel – Présentation de la Directrice de la Proximité (CP Liberloo) et du Chef du Service Local de Recherches (CP Lambert)